

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 30 NOV. 2022

OBJET :
*Mise à jour de l'autorisation
 de Programme et des Crédits
 de Paiement "Pignal"*

Nombre de conseillers :
 - en exercice : 29
 - votants : 27
N° 2022.11.03

L'an deux mille vingt-deux, le 28 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 22 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie MANTONNIER, Première Adjointe. Madame Nathalie SORIA est désignée secrétaire de séance.

PRESENTS : Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, José MUNOZ ALVAREZ

REPRESENTES : Francis FAYARD (pouvoir à S. AMBLARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Annick BAROTEAUX (pouvoir à G. CASANOVA), Laurent MANTONNIER (pouvoir à N. MANTONNIER), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Thierry SANCHEZ (pouvoir à F. PLANET), Matthieu NIVOT (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS : Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY

Madame Evelyne BERNARD, Adjointe déléguée aux Finances et Ressources Humaines, informe les membres du Conseil Municipal qu'une mise à jour de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement « Pignal » est nécessaire compte-tenu de la fin du paiement des travaux, de la perception des recettes et des régularisations de révisions de prix définitives.

Il convient donc de réajuster les crédits de paiements concernant l'autorisation de programme à hauteur de – 13 758,07 € en dépenses et d'augmenter les recettes de 90.26 € comme suit :

- N°AP1602 – Pignal réhabilitation et transformation

APCP	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	Prévu
DEP	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3 576 869,25	29 467,84	80 193,64	239 662,04	1 297 182,74	1 913 723,26	16 639,73
REC	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 867 210,70	44 105,23	0,00	0,00	586 552,47	988 578,08	247 974,92

Vu la présentation opérée en Commission des finances en date du 17 novembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 22 Pour et 5 Abstentions :

- **VOTE** la mise à jour de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement relative à la réalisation des opérations détaillées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

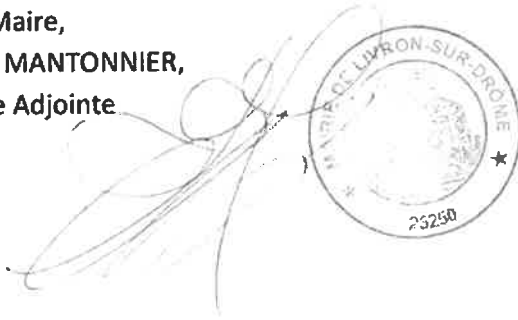
Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le 30 NOV. 2022 SLO

ID : 026-212601652-20221128-DELIB20221103-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour le Maire,
Nathalie MANTONNIER,
Première Adjointe



La secrétaire de séance,

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 29 NOV. 2022